Collègues retenus pour un départ en formation professionnelle

Besson Philippe
Fernez Emilie
Hudry Lisa
Rouabah Nassima
Terrier Sauze Alexandra

Droit individuel à la formation

L'enveloppe est de 1500 euros.

Les 2 collègues ayant demandé à faire valoir le DIF se voient défrayer de la moitié de leurs frais de bilan de compétence.

CAPASH

Seule la liste des départs en CAPASH D est validée.

Marine Vandelle

Adeline Baud

Virginie Huguenin

Les collègues postulant à un **départ en F** seront contactés par l'administration en fonction du lieu de formation.

